FNAMS

2018

Rapport d'activité

Sommaire

Présentation de la FNAMS 2

L'activité technique 4

AgroSem, une expérimentation système dédiée à la production de semences 6

Montée en puissance du biocontrôle 6

L'après diquat : la dessiccation naturelle revient au grand galop 7

Semences de céréales et protéagineux

Fusarioses : tests de produits de biocontrôle 8

Contrôler les pucerons vecteurs de la JNO sur orge 9

Le désherbage des petites espèces 9

Semences fourragères

Désherbage des fourragères porte-graine - L'exemple des graminées 11

« Produire demain du trèfle violet ! » : une veille active et une mobilisation collective pour trouver des solutions techniques..... 11

Conduite en système de culture : Effets des différentes méthodes de semis sous couvert sur le rendement grainier de la fétuque élevée..... 12

Les insectes ravageurs : ennemis n°1 des légumineuses porte-graine !..... 12

Semences potagères

Etude de nouveaux auxiliaires pour les cultures spécialisées 14

La fertilisation azotée de l'épinard..... 14

Les punaises des apiacées 15

Le phoma de la mâche 15

Semences de betteraves

Lutter efficacement contre le lixus de la betterave sans néonicotinoïdes, un défi majeur pour la production de semences 16

Lutter contre les maladies foliaires : A la recherche de nouvelles solutions 17

Maîtriser les flux de pollen : la priorité en production de semences de betteraves 17

L'activité professionnelle 18

GIEE COEXISTENCE 47 : Coopération entre filières agricoles et filière apicole pour une gestion intégrée des territoires en Lot-et-Garonne 20

Action pollinisation dans le Sud-Est 20

Région Centre Val de Loire : mise en route du CAP Filière 2019-2023 21

Bilan des AG des Unions Régionales 21

Contrat de Solutions : la FNAMS s'engage pour protéger les cultures autrement..... 22

Benoît Vignal succède à Jacques Chirouze à la présidence de la FNAMS Sud-Est..... 22

Des calamités agricoles dans le Lauragais 23

Groupe Emergence en Hauts-de-France 23

Réflexion de la FNAMS et de ses partenaires sur les organisations de producteurs (OP)..... 23

Rencontre de l'ESGG en Finlande 24

Voyage interprofessionnel de la section fourragères en Oregon 24

Rencontres «bout d'champ» en région Centre... 25

Voyage de la région Centre en Italie..... 25

La communication..... 26

Désherb'Expo : une 1ère manifestation réussie !.. 26

La filière semences à nouveau présente à la Foire de Châlons-en-Champagne 27

La FNAMS à Tech&Bio 2018 27

Fiches coûts de production en semences potagères 28

La FNAMS sur les réseaux sociaux !..... 28

La FNAMS Sud-Ouest aux Culturales 2018..... 28

Contribution de la FNAMS au congrès mondial de l'ISHS sur la carotte 29

Rencontre IHSG en Argentine..... 29

L'organisation professionnelle .. 30

Les stations FNAMS 32

Glossaire 33

Edito

Pour ce premier édito de notre rapport d'activité annuel, je veux réaffirmer les fondamentaux de la FNAMS : nous sommes au service des agriculteurs multiplicateurs et de la filière. Au plan technique, nous resterons mobilisés sur la défense des solutions phytopharmaceutiques. Pour autant, nous devons prendre encore plus fermement le virage des solutions alternatives afin de répondre aux préoccupations des multiplicateurs en conventionnel comme en agriculture biologique.

Les semences biologiques sont un marché en devenir, nous devons mettre des moyens dans nos programmes techniques pour permettre le développement de ces productions. En 2018, notre évènement, Désherb'Expo a suscité un très grand intérêt, ce qui montre que les agriculteurs sont en marche pour faire évoluer leurs pratiques. Cet événement a concilié les approches chimiques « de précision » avec les techniques sans phytos. C'est bien grâce à la complémentarité des approches que nous pourrons nous adapter aux nouvelles contraintes réglementaires.

Au plan syndical, les avancées sur la convention type de multiplication devront être confortées et nous devrons communiquer vers les producteurs pour qu'ils s'approprient ces dispositions de base qui régissent nos contrats. La communication reste un sujet majeur dans nos actions, sur lequel nous progressons.

Faire connaître nos métiers et participer activement aux actions de communication interprofessionnelles sont un moyen de sensibiliser le grand public au rôle fondamental de la semence pour l'avenir de l'agriculture.

Thomas BOURGEOIS
Président de la FNAMS

Présentation de la FNAMS

La Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences est une organisation professionnelle chargée de représenter les intérêts des agriculteurs multiplicateurs et d'élaborer des références techniques en production de semences.

Elle est organisée en sections par groupe d'espèces (céréales et protéagineux, fourragères, potagères, betteraves industrielles), les espèces maïs, oléagineux, plantes à fibres étant représentées au sein de la FNAMS par l'adhésion de leurs associations spécialisées (AGPM Maïs Semence, Anamso, FNPC, SNAMLIN).

Promouvoir la production de semences et défendre les agriculteurs multiplicateurs

La FNAMS participe activement à l'interprofession des semences (GNIS), avec un réseau de responsables professionnels impliqués, représentant les différentes espèces et régions. Elle contribue notamment :

- à la défense des rémunérations et des conditions de multiplication,
- à l'élaboration de références économiques,
- à l'évolution des réglementations touchant le secteur de la production de semences,
- à la promotion de la semence certifiée,
- à la mise en œuvre de conditions favorables au développement de la multiplication de semences en France,
- au soutien des agriculteurs multiplicateurs en cas de litige.

La FNAMS est un porte-parole des producteurs de semences auprès des autres organisations agricoles et des pouvoirs publics français et européens. Elle est membre du groupe semences du COPA COGECA. Elle est une association spécialisée de la FNSEA et entretient des relations étroites avec les autres organisations professionnelles agricoles (AGPB, AGPM, CGB, FOP,…).

Les actions professionnelles de la FNAMS sont financées par les cotisations des agriculteurs multiplicateurs de semences.

Réseau des professionnels

- 7 Unions Régionales
- 46 SAMS (syndicats départementaux)
- 230 professionnels actifs au sein des instances dirigeantes et des sections
- 4 associations adhérentes (AGPM Maïs Semence, ANAMSO, FNPC, SNAMLIN)

Carte des unions régionales

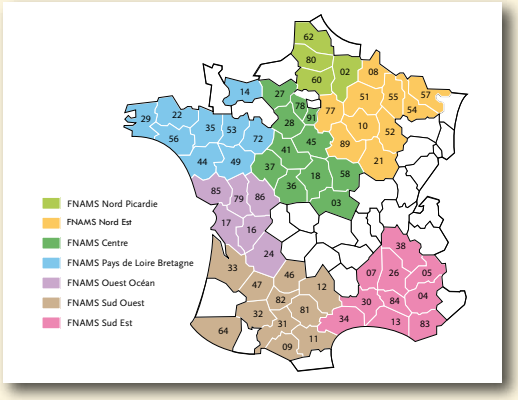

Répartition du volume d'activité technique par groupe d'espèces (programme 2017-2018)

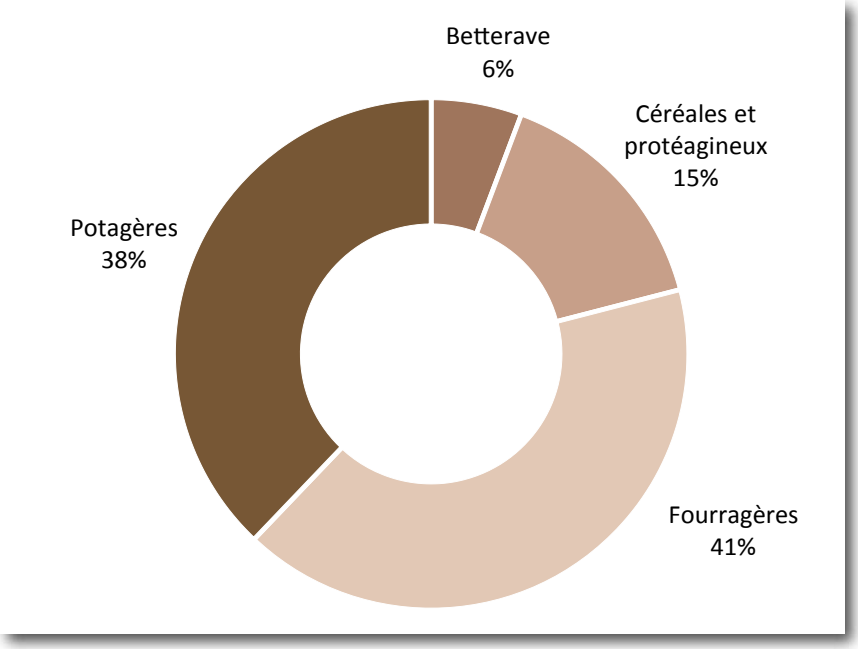

Etablir des références techniques en production de semences

L'équipe technique de la FNAMS, sur son réseau de 7 stations régionales implantées dans les bassins de production de semences, élabore des références technico-économiques en cultures porte-graine sur quatre groupes d'espèces : céréales et protéagineux, fourragères, potagères et betteraves industrielles. Elle étudie et met au point des itinéraires techniques et diffuse ses références localement auprès des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers.

La FNAMS est engagée dans de nombreux partenariats scientifiques avec les instituts techniques (Arvalis - Institut du Végétal, Terres Inovia, ITB, CTIFL…), la recherche publique…

Elle représente les productions de semences dans diverses instances telles que l'AFPF, Végéphyl, le GIS GC HP2E, le GIS PICLEG, Vegepolys… Elle participe aux deux RMT « biodiversité et Agriculture » et « Diagnostic en santé du végétal », pilotés par l'ACTA.

Le financement des actions est assuré majoritairement par l'interprofession, avec une contribution d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères (fonds CASDAR).

La FNAMS a bénéficié également du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (AAP CASDAR et DEPHY EXPE), des Régions Centre, Pays-de-la-Loire et Rhône-Alpes et de partenariat avec certaines Chambres d'Agriculture et avec Terres Inovia.

Réseau des salariés

- 7 stations régionales
- 42 salariés permanents dont 25 ingénieurs et techniciens
- 75% de l'activité consacrée aux actions techniques
  - plus de 200 actions techniques
  - une vingtaine d'actions de communication technique
- 25% de l'activité en appui au réseau des professionnels

L'activité technique

La FNAMS a mené en 2018 un programme d'actions techniques consacré à la production de semences, dans un objectif de performance économique et environnementale.
Les travaux ont porté sur 4 groupes d'espèces : semences fourragères (41% de l'activité technique), semences potagères (38%), semences de céréales et protéagineux (15%) et semences de betteraves industrielles (6%).

L'équipe technique de la FNAMS, composée de 25 ingénieurs et techniciens, est répartie sur 7 sites d'expérimentation dans les principaux bassins de production.
L'activité technique est menée dans le cadre d'un adossement à Arvalis – Institut du Végétal.
Les analyses de lots de semences récoltés dans les expérimentations sont confiées à Labosem pour le triage et l'analyse de la qualité germinative, et à la SNES pour les analyses sanitaires.

Un cadre interprofessionnel

L'orientation des programmes d'actions est définie dans le cadre des sections du GNIS, par des représentants des agriculteurs multiplicateurs et des établissements semenciers, avec la participation d'Arvalis - Institut du Végétal dans le cas des espèces fourragères.

Pour certaines actions, il est fait appel à des experts de la recherche publique (INRA, universités).

Répartition du volume d'activité par axe de travail (programme 2017-2018)

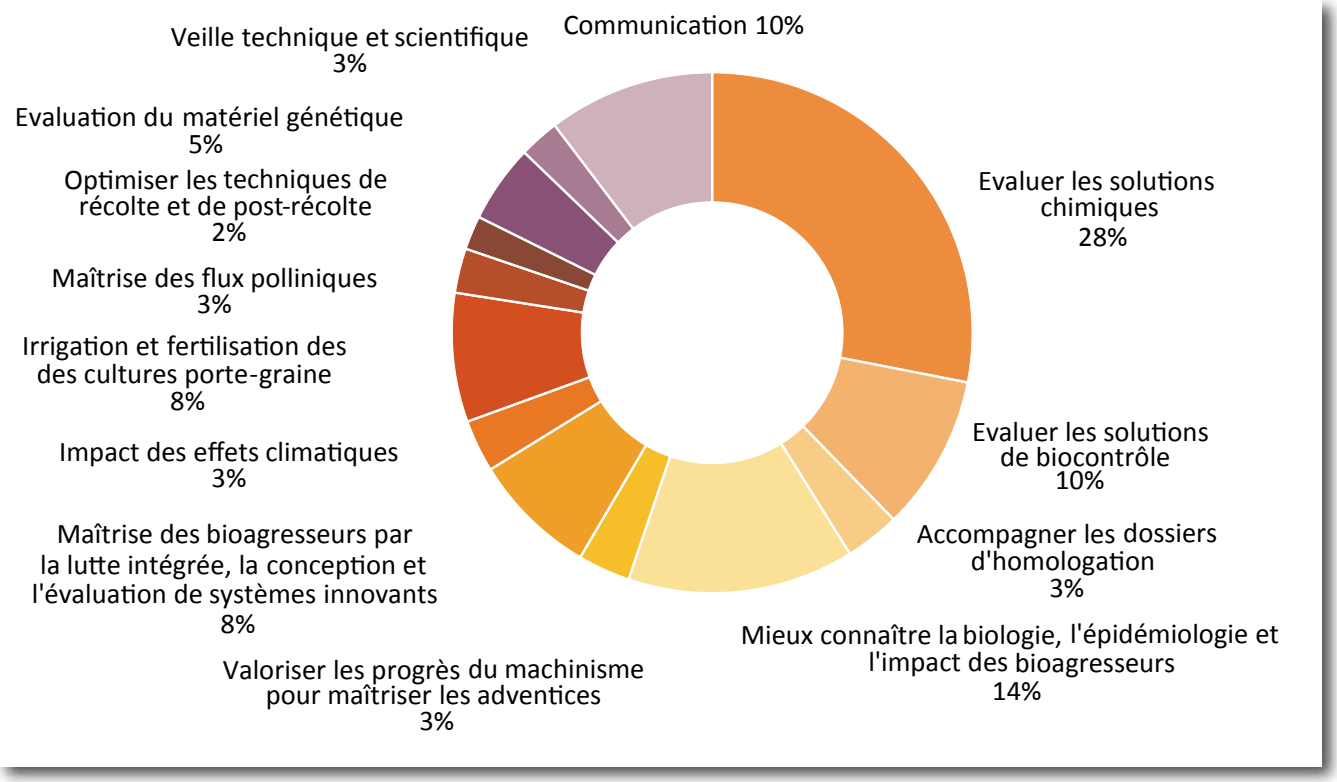

La protection des cultures : une préoccupation majeure

Avec près des deux tiers du volume de l'activité, les problématiques de protection des cultures occupent une place prépondérante au sein de l'activité technique de la FNAMS, reflet de difficultés croissantes compte tenu de la disparition de nombreuses molécules et de la nécessité de mettre au point de nouvelles solutions et méthodes de lutte. Les problématiques de désherbage (chimique, mécanique), cruciales pour la compétitivité et la qualité des productions et particulièrement stratégiques en fourragères et potagères, représentent à elles seules 20% de l'activité globale. La lutte contre les maladies et ravageurs, autre préoccupation majeure, conduit à tester de nouveaux produits, dont le biocontrôle, et à mettre au point des outils de raisonnement des traitements.

Au-delà de la maîtrise des bio-agresseurs, les problématiques abordées sont nombreuses (graphique ci-dessus). Elles concernent l'élaboration du rendement et de la qualité des semences sur le porte-graine, les problématiques d'irrigation et de fertilisation, d'implantation des cultures (implantation sous couvert), de pollinisation et de récolte. On trouvera dans les pages suivantes une présentation des principales actions menées au cours de l'année 2018.

Diffusion des résultats

Les actions réalisées en 2018 ont fait l'objet de réunions de restitution dans le cadre des sections du GNIS et de rapports détaillés par groupe d'espèces, diffusés aux agriculteurs et techniciens de production des établissements semenciers. Ces rapports sont disponibles sur demande : FNAMS – Impasse du Verger – Brain sur l'Authion - 49800 Loire-Authion.

Quelques thèmes transversaux

AgroSem, une expérimentation système dédiée à la production de semences

Face au nombre décroissant de produits phytosanitaires disponibles en production de semences, les solutions alternatives (agronomiques, mécaniques, biocontrôle…) sont des voies à explorer. Mais ces solutions fonctionnent bien lorsqu'elles sont combinées entre elles. L'idée d'une expérimentation assemblant ces techniques est donc née : c'est l'expérimentation-système nommée « AgroSem ».

En 2018, suite à une réponse positive à l'appel à projet du réseau DEPHY EXPE, la FNAMS, l'INRA, le Lycée agricole de Castelnaudary et de nombreux autres partenaires ont participé à des ateliers de co-conception pour élaborer cette expérimentation. Son but est d'actionner les leviers de l'agroécologie pour produire des semences de qualité en n'utilisant des pesticides qu'en extrême recours.

Implantée sur 3 sites (Brain-sur-l'Authion, Condom et Castelnaudary), l'expérimentation est basée sur une rotation de 8 ans comprenant des céréales, un protéagineux, des fourragères, des potagères et une betterave industrielle. Dans le dispositif qui représente une surface d'environ 2 ha, toutes les cultures de la rotation sont présentes chaque année en grandes bandes de 120 m de long. Des bandes fleuries et des bandes enherbées font également partie du dispositif pour servir de zone refuge aux auxiliaires et pollinisateurs.

Les premières cultures ont été semées à l'automne 2018, des visites auront lieu au cours du printemps et les premiers résultats seront disponibles durant l'été 2019.

Parcelle de pois de printemps du dispositif Agrosem. L'orge de printemps, semée en simultané comme plante de service, vise à mieux maîtriser les adventices.

Montée en puissance du biocontrôle

Depuis quelques années, une dynamique nationale autour du biocontrôle s'est développée en France et la FNAMS y a pris part !

La FNAMS est membre du Consortium Biocontrôle qui a été créé en 2016 à l'initiative de l'INRA. Il s'agit d'un partenariat public-privé pour la recherche, le développement et l'innovation dont l'ambition est de faire émerger une industrie française du biocontrôle et de favoriser l'usage de ses produits par les agriculteurs. Actuellement, ce consortium est composé de 48 membres issus des entreprises, instituts de recherche, instituts techniques ou encore pôles de compétitivité.

Des réseaux d'expérimentation dédiés au biocontrôle ont été constitués dans le cadre du projet XP-BC qui visent à déployer trois réseaux expérimentaux, multi-cultures et multi-régions. Leur objectif est d'accompagner l'industrie du biocontrôle dans ses développements de solutions et de développer un savoir-faire d'intégration de ces produits dans les systèmes de culture. La FNAMS mène de plus en plus d'essais avec des produits de biocontrôle sur cultures porte-graine, dont certains rentrent dans le cadre de ce projet. La FNAMS participe également à différents groupes de travail sur le biocontrôle et assure une veille scientifique.

Le temps presse pour trouver de nouvelles solutions de biocontrôle pour la protection des cultures, mais les différents acteurs de la filière, depuis les laboratoires de recherche jusqu'aux agriculteurs, sont mobilisés et très actifs sur le sujet.

Le congrès « Natural Products & Biocontrol » fait partie des évènements incontournables du biocontrôle au cours duquel sont présentés les derniers travaux de recherche fondamentale. Mais si les progrès en termes de recherche sont remarquables, le passage du laboratoire au champ reste complexe et nécessite de plus amples investigations.

L'après diquat : la dessiccation naturelle revient au grand galop…

Avec la fin d'utilisation du diquat (utilisation possible jusqu'au 4 novembre 2019), la méthode de récolte de nombreuses espèces porte-graine est en passe d'évoluer. Depuis presque 10 ans, la filière semences s'est mobilisée pour maintenir cette substance active… De nombreux essais d'autres solutions chimiques ont été menés depuis 2012, mais les résultats ont été peu probants…

Pour les multiplicateurs de semences, ainsi que pour le service technique de la FNAMS, il a donc fallu anticiper l'éventuel retrait du diquat. La FNAMS conduit depuis plusieurs années des essais sur la méthode de fauche/andainage avant récolte, avec des résultats très concluants pour certaines espèces (betterave, carotte, luzerne), et une mise en œuvre technique à affiner pour d'autres (trèfle violet).

Les multiplicateurs sont prêts à s'équiper, mais étant donné le montant de l'investissement, mieux vaut être averti sur le type de matériel adapté à sa culture. Le matériel idéal et performant pour toutes les cultures porte-graine n'existe pas. En théorie, beaucoup de nos espèces porte-graine sont récoltables par la technique de l'andainage, mais plusieurs freins importants posent questions. En premier lieu, la faible disponibilité sur le marché de matériel spécifique. Certaines productions demeurent difficilement andainables, à l'exemple de certains types de radis, où les siliques sont à ras du sol… Au plan climatique, le devenir de la récolte inquiète si les conditions climatiques « s'assombrissent » sur les andains…

Les points positifs de l'andainage sont la qualité et la rapidité de la dessiccation puis la facilité de battage des différentes espèces. En témoignent les multiplicateurs qui pratiquent l'andainage, et qui ne veulent surtout pas revenir vers la dessiccation chimique…

Contrairement aux solutions chimiques, la dessiccation naturelle par andainage est totale, le battage en est facilité.

Céréales et protéagineux

Les actions techniques menées sur semences de céréales et protéagineux visent à établir les références spécifiques aux productions de semences, dans le but de contribuer à maintenir un haut niveau de qualité germinative, sanitaire ou de pureté. Elles portent sur la maîtrise de la qualité sur le porte-graine, mais aussi lors des étapes ultérieures du process de fabrication des lots. La lutte contre les bioagresseurs représente 58% du volume d'activité, avec notamment un volet important consacré à la maîtrise des maladies affectant la qualité sanitaire des semences (ergot, carie, fusarioses).

Dans le domaine des protéagineux, la FNAMS mène un programme d'expérimentation en partenariat avec Terres Inovia, qui porte principalement sur l'évaluation variétale et la lutte contre les bioagresseurs.

La FNAMS a également assuré des sessions de formation auprès des agriculteurs multiplicateurs sur les techniques de récolte des semences de céréales et protéagineux.

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de céréales et protéagineux à la FNAMS (programme 2017-18)

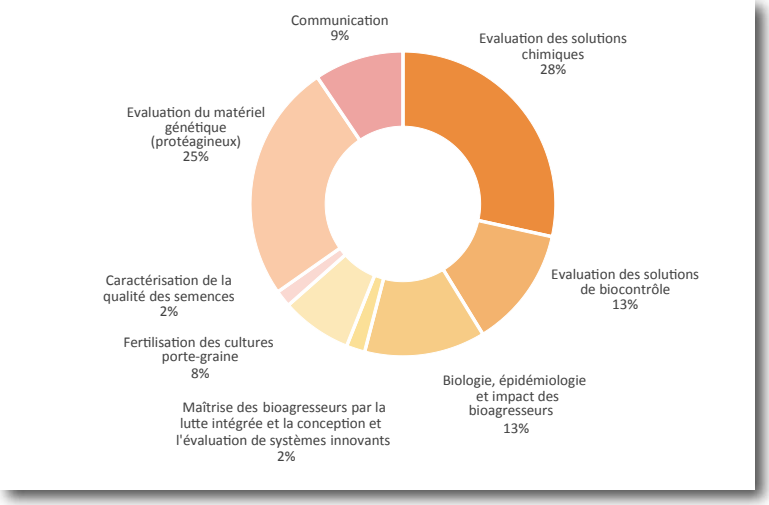

Fusarioses : tests de produits de biocontrôle

Depuis 2016, la FNAMS met en place des essais pour tester l'efficacité de produits de bio-contrôle sur les fusarioses des céréales. Deux essais ont été conduits sur blé dur en 2018, à Bourges (18) et à Castelnaudary (11), sur la variété Sculptur. Les produits de bio-contrôle ont été testés seuls ou en association avec des doses réduites de fongicides.

Les résultats ont été assez décevants en 2018 mais la pression fusariose était élevée. Du coup, dans les deux essais il n'y a pas eu d'effets des produits de biocontrôle sur les fusarioses que ce soit sur le taux d'épillets fusariés, le rendement net ou la faculté germinative. Les essais se poursuivent en 2019, et de nouvelles solutions seront testées dans les essais.

Epi fusarié

Contrôler les pucerons vecteurs de la JNO sur orge

La jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est une maladie virale transmise à l'automne par différentes espèces de pucerons. Actuellement, il n'existe pas de moyen curatif contre cette maladie virale, le contrôle de la maladie se fait donc par le contrôle des pucerons. Suite à l'interdiction de l'imidaclopride (insecticide de la famille des néonicotinoïdes), seuls les traitements en végétation (pyréthrinoïdes) sont possibles.

Adulte ailé et deux larves aptères du puceron *Sitobion avenae*, le puceron des épis. Ce puceron est surtout présent à l'épiaison et moins à l'automne mais joue néanmoins un rôle non négligeable dans la dissémination de la JNO.

Pour être efficaces et réduire le risque de résistance des pucerons, ils devront être bien positionnés grâce à une surveillance attentive et prolongée des parcelles. La FNAMS mène des essais en partenariat avec Arvalis-Institut du Végétal sur ce thème. Les résultats montrent qu'il existe des moyens pour réduire les risques de JNO en combinant des leviers à la fois chimiques, agronomiques et génétiques. Cependant, le contrôle de la maladie est plus compliqué qu'avec l'utilisation de l'imidaclopride.

Le désherbage des petites espèces

Le sarrasin : une culture à pouvoir étouffant mais parfois sujette à des salissements précoces fait partie des espèces ne disposant d'aucun herbicide homologué pour maîtriser les dicotylédones adventices. Une série de 3 années d'expérimentations à la FNAMS (2016 à 2018) a permis de tester la sélectivité de différents herbicides appliqués en pré-levée et post-levée ; certains comme CALLISTO ont nécessité de vérifier leur impact sur le rendement grainier. Des solutions se sont confirmées et sont à l'étude en vue de déposer des demandes d'homologation sur sarrasin porte-graine.

Le lupin d'hiver, une espèce à cycle long, sensible à la concurrence avec des solutions de désherbage limitées en prélevée et très restreintes en post-levée. Les interventions de désherbage mécanique ne sont pas toujours réalisables selon les conditions de sol. Les essais de 2018 réalisés à la FNAMS en collaboration avec Terres Inovia visaient à tester la sélectivité d'herbicide de post-levée en vue de contrôler le salissement en cours de cycle. Des pistes se dégagent à confirmer en 2019.

Fourragères

La maîtrise des bioagresseurs représente toujours la part d'activité la plus importante du programme (69 %). De nombreuses actions concernent une meilleure connaissance de la biologie, de l'épidémiologie des bioagresseurs ou de leur nuisibilité. En protection des cultures, la recherche de solutions curatives par la voie chimie de synthèse reste élevée (29 % de l'activité) avec en parallèle un développement encore très restreint de solutions de biocontrôle (essentiellement axées contre les maladies des graminées).

Deux problématiques majeures dominent. En premier lieu, la maîtrise des adventices, contre lesquelles l'approche par systèmes de cultures apporte d'intéressants résultats : la diversité des modes d'implantation sous couvert et une meilleure prise en compte des précédents culturaux permettent de contrôler une partie des salissements. Le désherbage mécanique peut apporter un complément de lutte intéressant sur certaines cultures pérennes.

La lutte contre les ravageurs des légumineuses reste très problématique avec la disparition de nombreuses solutions insecticides. Les premiers tests de produits de biocontrôle effectués sont loin de permettre d'envisager de nouvelles solutions de lutte efficace.
D'autres thématiques sur la conduite des cultures sont étudiées. Parmi elles, les travaux sur la récolte par andainage apportent de bonnes perspectives, en particulier pour les espèces légumineuses dans un contexte de disparition du diquat à court terme.
Pour la fertilisation azotée, de nouveaux référencements sur l'intérêt d'apports d'automne sur fétuque élevée sont en cours afin de pouvoir piloter cette culture au mieux dans le respect d'une réglementation contraignante (plus ou moins marquée selon les régions).
Enfin une importante étude sur la productivité grainière de la luzerne prendra fin cette année. Les facteurs limitants ont à nouveau été identifiés et surtout hiérarchisés pour cette espèce dont la réussite reste malheureusement très tributaire de la climatologie à certaines périodes clés de son cycle (exemple stress hydrique entre précoupe et fin floraison).

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences fourragères à la FNAMS (programme 2017-18)

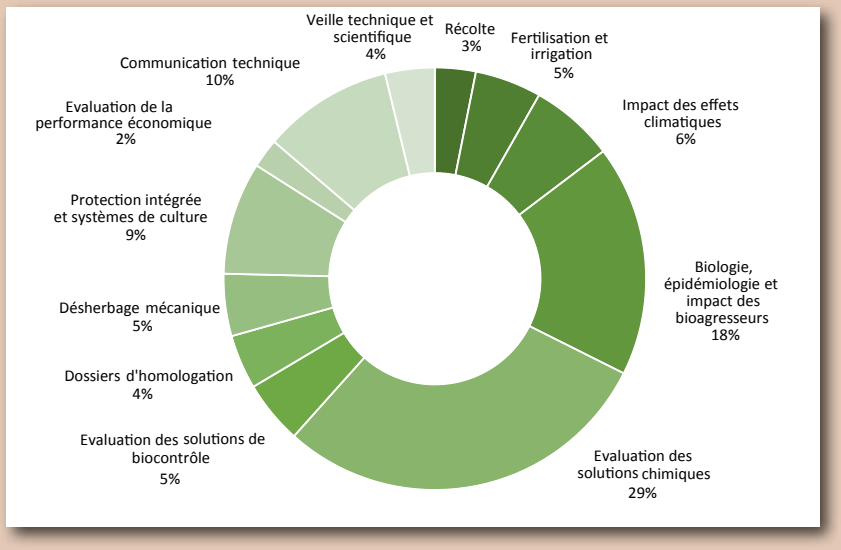

Désherbage des fourragères porte-graine - L'exemple des graminées

Essai herbicides anti-dicotylédones conduit sur la station de St-Pouange (Aube)

La recherche de solutions de désherbage chimique en graminées porte-graine représente une part importante des recherches (une vingtaine d'essais conduits en 2017/2018 sur ce groupe d'espèces).

Des essais ont été menés pour préciser les préconisations en matière de désherbage sous différentes cultures de couvert comme les céréales à paille, les pois d'hiver et de printemps, le tournesol mais aussi sous œillette. Parallèlement, des actions sont développées sur le désherbage mécanique, avec des essais en fétuque élevée et des enquêtes menées auprès d'agriculteurs multiplicateurs visant à traquer leurs « innovations » positives.

Les essais continuent également sur le test de solutions herbicides anti-graminées, et anti-dicotylédones notamment sur ray-grass compte tenu des impasses techniques actuelles sur certaines adventices (véronique, pensée). Des projets d'homologations sont en cours et des solutions anti-dicotylédones devraient être homologuées dès 2019, si les dossiers ne sont pas retardés… (ARKTIS, CODIX, VERIGAL D+…).

« Produire demain du trèfle violet ! » : une veille active et une mobilisation collective pour trouver des solutions techniques

La production de semences de trèfle violet est malmenée. Cette culture est arrivée à un « point de rupture », constat partagé au sein de la Commission d'Orientation Technique Fourragères du GNIS.

La disparition progressive des insecticides efficaces contre l'apion, avec en clé de voute l'arrêt définitif d'emploi des néonicotinoïdes en septembre 2018, est principalement à l'origine de la création d'un nouveau Groupe de Travail (GT) interprofessionnel dédié au partage d'un diagnostic commun sur les difficultés rencontrées et destiné à être force de proposition d'actions concrètes pour le court, moyen (et long) terme. Les rendements grainiers de cette espèce ne sont plus à la hauteur du potentiel connu par le passé (5 à 8 q/ha), avec une tendance à la baisse et des résultats parcellaires de plus en plus « aléatoires » !

En 2018, le GT a été créé et la hiérarchisation des problématiques et facteurs limitants a été établie, en s'appuyant sur une enquête en ligne auprès des acteurs de la filière (techniciens d'établissement et agriculteurs multiplicateurs) : sans surprise, la lutte contre les ravageurs et le désherbage dominent la demande de nouvelles solutions (avec respectivement 86 et 75% des personnes enquêtées l'ayant exprimé). Les techniques de récolte, bousculées aussi par le retrait désormais acté des dessiccants à base de diquat (novembre 2019), se hissent en 3ème position des demandes (chez 56% des personnes).

Concrètement, l'inventaire des techniques de production « optimales » possibles aujourd'hui ont été présentées lors de la dernière Commission Technique Interprofessionnelle du GNIS en février 2019. La priorisation des futures actions techniques ou de communication sera établie au sein du GT. D'autres espèces devraient suivre cette démarche au cours de la prochaine campagne.

Conduite en système de culture : Effets des différentes méthodes de semis sous couvert sur le rendement grainier de la fétuque élevée

Fétuque élevée porte-graine et trèfle violet porte-graine, une association emblématique du dispositif TEAM.

Traditionnellement, la fétuque élevée porte-graine est semée dans une culture de blé d'hiver. Une étude « système » pluriannuelle a été réalisée durant 6 années (2013 à 2018) à la station expérimentale FNAMS de Brain (49) en collaboration avec l'ESA d'Angers (Programme TEAM, soutenu par la Région Pays de la Loire). Un des objectifs de ce travail était de mesurer l'impact des différentes cultures de couvert (blé, maïs, trèfle) et des modes de semis (simultané, décalé) sur l'installation de fourragères porte-graine et leurs conduites. On a évalué l'impact sur la qualité d'implantation, le contrôle des mauvaises herbes, la croissance végétative (matière sèche, croissance des racines…), l'absorption d'azote, le nombre d'épis et le rendement grainier de la fétuque.

Le semis triple (Mod C) a considérablement augmenté le rendement des semences. Les cultures qui incluaient une légumineuse (TV) se sont traduites par un nombre d'épis supérieur, une meilleure absorption d'azote et par conséquent, une augmentation du rendement. Même si cette conduite culturale reste pour l'instant expérimentale, de précieux enseignements ont été acquis pour envisager de nouveaux modes d'implantation optimisés.

Les résultats de ces travaux ont été présentés lors d'un colloque international sur la production de semences fourragère en Oregon en mai 2019 (10ème conférence IHSG – Internationale Herbage Seed Group).

Exemple de rendements grainiers (en kg/ha) de la fétuque élevée issues de 2 modalités de semis différentes (FNAMS Brain/l'Authion, 2015 à 2017) - Moyenne de plusieurs modalités similaires par année de récolte

	Fétuque Elevée en A1 (1ère année de production)		Fétuque Elevée en A2 (2ème année de production)	
Modalités	Récolte 2015 (issue de semis en années n-1 ou n-2)	Récolte 2016 (issue de semis en années n-1 ou n-2)	Récolte 2016 (issue de semis en années n-2 ou n-3)	Récolte 2017 (issue de semis en années n-2 ou n-3)
Semis sous blé à l'automne (mod A)	815 b	607 b	614 b	232 b
Semis "Triple" au printemps Maïs + Trèfle Violet p-g + FE (mod C)	1070 a	1201 a	974 a	660 a
Analyse statistique (Proba F)	*0.00548*	*0.00172*	*0.00301*	*0.000912*

Les insectes ravageurs : ennemis n°1 des légumineuses porte-graine !

De nombreux insectes ravageurs sont nuisibles en production de semences de légumineuses (apions, tychius, phytonomes, punaises, cécidomyies…). Un suivi de ces ravageurs est donc important pour adapter au mieux la stratégie de lutte. Le réseau de surveillance des insectes en luzerne conduit par la FNAMS depuis de nombreuses années a répondu efficacement à cet objectif. Il est en cours d'évolution aujourd'hui. La disparition progressive des substances insecticides, dont les néonicotinoïdes à l'automne 2018, oblige à reconsidérer la lutte contre les bioagresseurs de manière plus globale. Cela commence par une meilleure compréhension des dynamiques de développement des différents ravageurs en lien avec tous les autres insectes présents dans les parcelles (auxiliaires, parasitoïdes, pollinisateurs…).

En parallèle, la recherche de nouvelles solutions de lutte contre ces ravageurs se tourne de plus en plus vers le biocontrôle. Mais ces nouvelles méthodes de lutte nécessitent encore de nombreux ajustements en termes de connaissance des produits utilisés et d'accessibilité pour les agriculteurs produisant en plein champ.

Le programme technique sur les productions de semences potagères étudie de nombreuses thématiques sur plus de 15 espèces potagères et florales. L'axe prioritaire reste la protection des cultures (66% de l'activité), avec les différents volets : connaissance des bio-agresseurs, recherche de solutions de protections chimiques ou alternatives et l'intégration de ces diverses solutions dans une protection intégrée des cultures et la diffusion.

Pour les maladies et ravageurs, si la recherche de solutions chimiques reste élevée, elle est cependant en diminution et on assiste à un développement significatif de l'étude de solutions de biocontrôle (12% de l'activité), comme par exemple pour la lutte contre le mildiou de l'oignon, la gestion des punaises sur carotte ou des aleurodes sur chou.

En matière de désherbage, les études se poursuivent sur la recherche de nouvelles solutions face aux disparitions régulières ou aux restrictions d'emploi de matières actives, particulièrement pénalisantes en matière de désherbage. Aux espèces déjà travaillées, carotte, betterave potagère, lentille, roquette, coriandre, épinard, fleurs, oignons et poireaux se sont ajoutées de nouvelles espèces en 2017-2018 : mâche et courgette et un accent a été mis sur la recherche et l'homologation de produits anti-graminées, les problématiques de résistance se développant aussi sur de nombreuses cultures. Des moyens ont aussi été déployés pour approfondir les méthodes alternatives de désherbage, mécanique en particulier, et étudier l'apport de la robotique pour être plus précis dans les parcelles et limiter le recours à la main d'œuvre.
D'autres thématiques sur la conduite des cultures sont étudiées. Parmi elles, les travaux sur le battage des potagères, avec des suivis de chantier sur chicorées bisannuelles et pois-chiche en 2018. Et des travaux sur la maîtrise des flux polliniques, avec notamment l'évaluation de mélanges pluriannuels utilisables en jachère nectarifère et la poursuite de travaux sur la pollinisation de la carotte.

Concernant la fertilisation azotée, l'élaboration du référentiel sur les besoins en azote des potagères porte-graine s'est poursuivie en 2017-2018 sur l'épinard et la courgette porte-graine. Des essais de test de quelques formulations de type biostimulant afin de mesurer l'impact sur le développement des cultures, initiés en 2015-2016, sont réalisés sur carotte porte-graine.

Part des différents thèmes d'études en production de semences potagères (programme 2017-18)

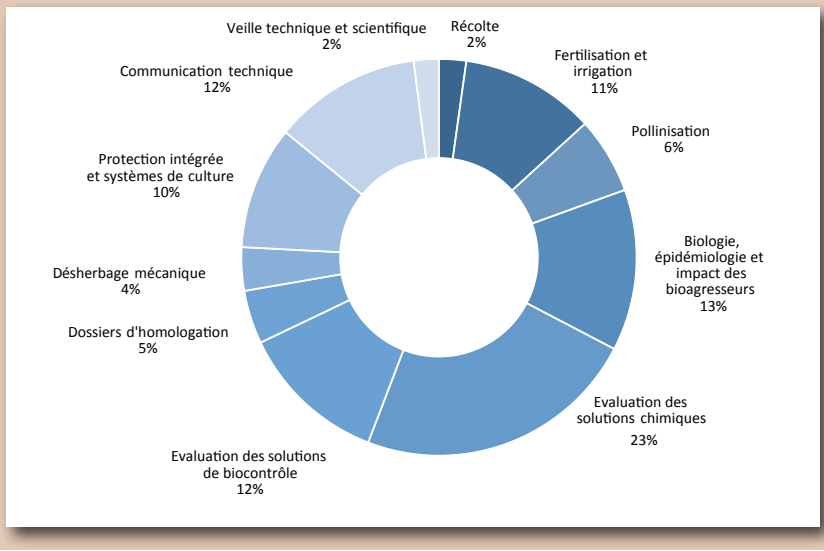

Projet ENAUCS : Etude de nouveaux auxiliaires pour les cultures spécialisées

La FNAMS prend part depuis 2017 à un projet régional porté par l'institut technique de l'horticulture des Pays de la Loire (Arexhor), pour évaluer et mettre au point l'élevage de trois nouveaux auxiliaires. Un seul est testé à la FNAMS car les autres concernent peu les cultures légumières. La FNAMS mène donc un essai avec un parasitoïde d'aleurodes. L'espèce, du genre Encarsia, est autochtone. Elle parasite l'aleurode du chou (*Aleyrodes proletela*), mais également l'aleurode des serres (*Bemisia tabaci*). Les essais sont réalisés à la FNAMS sur chou-fleur porte-graine, et à l'Arexhor sur poinsettia. L'aleurode se cache souvent sur la face inférieure des feuilles et est donc difficile à atteindre par un traitement, même à l'atomiseur. A l'inverse, le parasitoïde peut atteindre les aleurodes partout.

La fertilisation azotée de l'épinard

Peu de connaissances existent sur la fertilisation azotée de l'épinard porte-graine. Dans la pratique, un apport forfaitaire a été défini de manière empirique, et ce, quelle que soit la fourniture du sol.

La courbe de réponse à l'azote de l'épinard porte-graine, construite à partir de la compilation de plusieurs années d'essais a permis d'établir le besoin en azote de la culture à 120 kg/ha. Cela signifie qu'une quantité d'azote absorbé par les parties aériennes et les racines d'au moins 120 kg/ha à floraison est nécessaire pour atteindre le rendement optimal.

Pendant la phase de validation, ce besoin a ensuite été testé dans plusieurs outils de calcul de la dose d'azote basés sur la méthode du bilan.

Cette nouvelle référence de besoin a été transmise au COMIFER (Comité Français d'Etudes et de Développement de la Fertilisation Raisonnée) et aux membres des GREN (Groupe Régional d'Expert Nitrates) afin qu'elle soit intégrée dans l'actualisation des arrêtés GREN ainsi que dans les outils de calcul de plan de fumure.

Essai fertilisation de l'épinard porte-graine à Brain-sur-l'Authion, 2018

Courbe de réponse à l'azote de l'épinard porte-graine de printemps

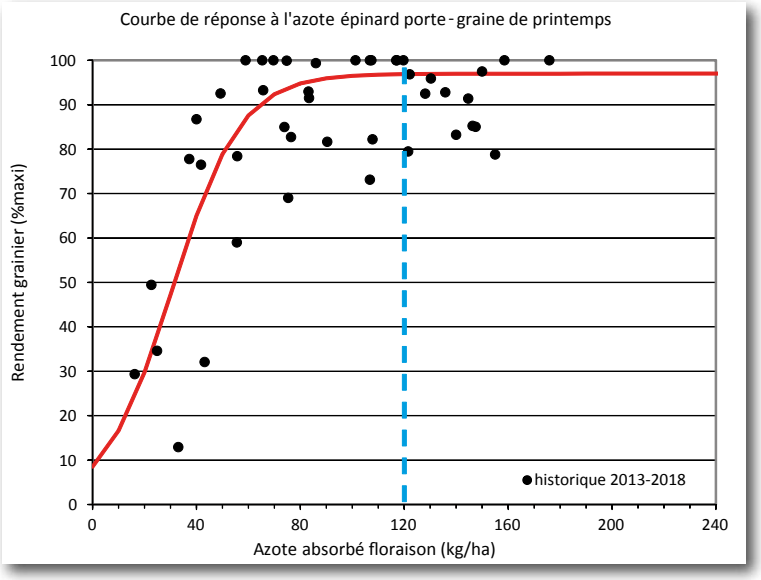

Les punaises des apiacées
Un projet de recherche de solutions de biocontrôle

Visite d'une parcelles porte-graine par les équipes de l'INRA

Les punaises des genres Orthops et Lygus sont nuisibles aux semences de carotte en développement, et d'apiacées en général. Des attaques peuvent ainsi induire une forte perte de la faculté germinative. Des suivis des punaises en parcelles de multiplication et des essais ont mis en évidence depuis plusieurs années l'incidence de ces ravageurs sur la production. Un travail collaboratif avec les équipes INRA CBGP (Centre de Biologie pour la Gestion des Populations) de Montpellier et RDLB (Recherche et Développement en Lutte Biologique) de Sophia-Antipolis a permis, durant l'été 2018, d'inventorier toutes les espèces de punaises présentes ainsi que leurs prédateurs potentiels. Ce travail a initié les bases d'un projet d'étude, de ces ravageurs en production de semences d'apiacées, en partenariat avec l'Iteipmai, Koppert et les deux équipes INRA qui ont conduit le suivi 2018, projet déposé en réponse à un appel d'offre pour financement.

Le phoma de la mâche

La tache bactérienne due à la bactérie *Acidovorax valerianellae* constitue l'une des maladies les plus préjudiciables à la production française de mâche. La bactérie se conserve dans le sol et se transmet par les semences. La période andainage-récolte apparait comme une période clé dans le contrôle de la contamination des semences par la bactérie. La FNAMS mène des essais sur mâche porte-graine dans des parcelles d'agriculteurs et en station pour évaluer l'effet des conditions climatiques après andainage sur la contamination des semences par la bactérie en comparant différentes conditions de séchage des andains (au champ, secoué, sous-abri…). Les résultats montrent que les conditions climatiques après l'andainage mais aussi avant (humidité du sol) ont un effet sur la contamination des semences par *Acidovorax valerianellae* mais aussi par *Phoma valerianellae*. Pour le phoma, les contaminations peuvent être très antérieures à l'andainage et se traduisent dans ce cas par une contamination interne des semences.

Secoueuse dans une parcelle de mâche porte-graine : l'andain est redéposé au sol après avoir été secoué permettant aux semences matures d'être récoltées.

Betteraves

Les orientations du programme d'actions spécifiques en betterave porte-graine portent sur 5 axes :

- **La maîtrise des bioagresseurs (56%) avec 3 actions : le suivi de la réglementation phytosanitaire, la préparation des dossiers d'homologation, la lutte contre les maladies foliaires et contre le Lixus.**
- **L'optimisation technico-économique des interventions culturales (15%) avec les études sur la conservation du plant et la co-conception du projet DEPHY Expé AGROSEM.**
- **La maîtrise et l'impact des facteurs abiotiques (12%) avec le suivi de la règlementation azote et l'évaluation de produits biostimulants au repiquage.**
- **La maîtrise des flux pollinique (10%) par la gestion de l'environnement des productions de semences reste une priorité absolue pour des semences de qualité.**
- **La communication et la diffusion de l'information technico-économique (7%).**

Part des différents thèmes d'études conduits en production de semences de betterave industrielle à la FNAMS (programme 2017-18)

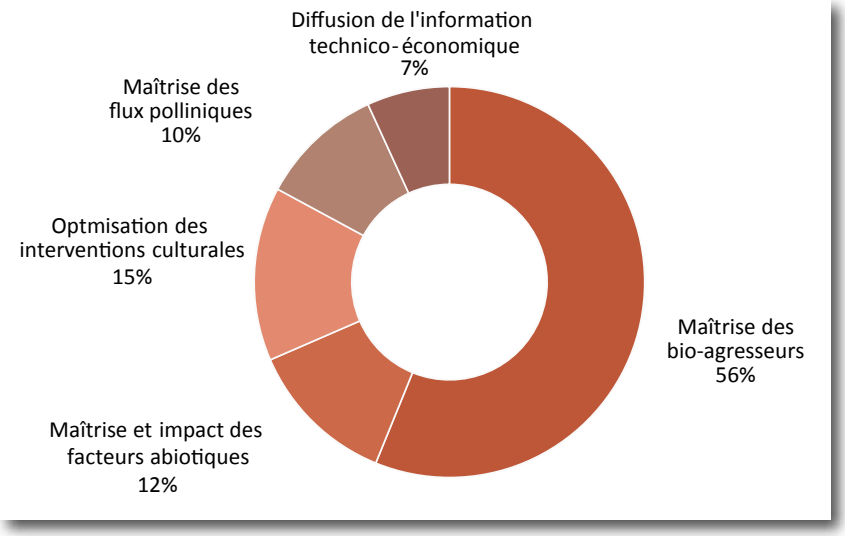

Lutter efficacement contre le lixus de la betterave sans néonicotinoïdes un défi majeur pour la production de semences

Depuis le 1er septembre 2018, l'utilisation des insecticides de la famille des néonicotinoïdes est interdite en France. Pour ce qui est de la betterave porte-graine, les 2 principales matières actives utilisées pour lutter contre le lixus de la betterave, un coléoptère ravageur des tiges : le thiaclopride et l'acétamipride ne sont plus disponibles. Pour faire face à cette interdiction, la Commission des actions spécifiques interprofessionnelles de la section Betteraves et Chicorée industrielle du GNIS a souhaité rechercher des solutions alternatives chimiques ou de biocontrôle pour continuer à contrôler ce ravageur, dans nos cultures de betteraves sucrières, fourragères et potagères.. Depuis 2016, des essais BPE visant à évaluer l'efficacité de nouveaux insecticides sur le lixus ont été mis en place sur la station régionale FNAMS de Condom puis en 2018 sur un 2ème site en Ardèche en parcelle d'agriculteur. S'agissant des solutions de biocontrôle testées, les résultats sont assez décevants et ne montrent que des efficacités faibles sur ce ravageur. Pour ce qui est des solutions chimiques, 2 insecticides apparaissent efficaces en 2018, sur le nombre de larves par plante au stade fin floraison sur les 2 essais. Ces résultats encourageants, vont permettre de déposer des dossiers d'extension d'usages porte-graine avec l'accord des firmes phytosanitaires. Ces insecticides seront disponibles pour les agriculteurs en 2020 ou 2021. Les essais se poursuivent en 2019 pour tester encore de nouvelles solutions chimiques ou de biocontrôle et pour améliorer la connaissance de la biologie de ce bioagresseur majeur des betteraves.

Lixus sur plante de betteraves en montaison

Lutter contre les maladies foliaires : A la recherche de nouvelles solutions

La production de semences de betteraves sucrières et fourragères débute par le semis en place ou en pépinières dès le mois d'août qui précède l'année de récolte. Le cycle de la culture dure environ 12 mois soit 2 fois plus que la betterave sucrière ou fourragère.

Pendant la période automnale et hivernale la betterave au stade végétatif est soumise à un certain nombre de maladies spécifiques comme le phoma ou le mildiou. Par la suite en période reproductrice, on retrouve les maladies classiques de la betterave : oidium, cercosporiose, ramulariose et rouille et quelques maladies des graines et des ramifications fructifères : botrytis et alternariose. On parle de complexe des maladies foliaires.

La Commission des actions spécifiques interprofessionnelles de la section Betteraves et Chicorée industrielle du GNIS a décidé de donner la priorité à la recherche de solutions chimiques et de biocontrôle efficaces pour lutter contre ces maladies. Un essai conduit en 2017 sur la station régionale FNAMS de Condom a démontré que les pertes de rendement grainier dues aux maladies foliaires pouvaient être de plus de 50%.

Evaluation des solutions fongicides chimiques et biocontrôle pour lutter contre les maladies foliaires de la betterave sucrière porte-graine repiquée. Essai FNAMS

La non ré-approbation au niveau européen de certaines matières actives de la famille des triazoles présumées perturbatrices endocriniennes va limiter le choix des produits et des programmes de traitement pour contrôler ces maladies foliaires dans les années à venir. 2 essais BPE ont été mis en place en 2018 pour évaluer l'efficacité de nouvelles solutions chimiques ou de biocontrôle. Les résultats sont positifs et permettent d'identifier des produits efficaces. Ils pourront, avec l'accord des firmes phytosanitaires, faire l'objet d'une extension d'usages mineurs sur betteraves sucrières et fourragères porte-graine.

L'étude a même été renforcée dans le programme triennal 2019-2021 pour aboutir rapidement à de nouvelles AMM sur betteraves porte-graine.

Maîtriser les flux de pollen : la priorité en production de semences de betteraves

La production de semences de qualité passe impérativement par la maîtrise des flux de pollen dans toutes les zones de production de semences de betteraves sucrières et fourragères. Les risques de pollutions polliniques sont multiples en raison de la pollinisation anémophile de la betterave, le pollen pouvant être transporté sur plusieurs dizaines de kilomètres. Pour préserver la qualité des semences de betteraves, des zones protégées ont été créées par arrêté ministériel et des zones interprofessionnelles ont été décidées par les sections du GNIS : potagères d'une part et betteraves et chicorée industrielle d'autre part. Toutes ces dispositions permettent d'organiser la production dans les principales régions françaises.

Pour éviter toute altération de la qualité des semences et des pollutions par des betteraves annuelles ou potagères, la Commission des actions spécifiques interprofessionnelles de la section Betteraves et Chicorée industrielle du GNIS a engagé un programme qui vise à maîtriser l'environnement des productions de semences. Il s'agit d'actions de communication pour expliquer les dispositions réglementaires et pour permettre aux techniciens d'établissements et agriculteurs d'intervenir pour surveiller et couper le cas échéant les betteraves qui risquent de fleurir et polluer les champs de production de semences. Ces actions se limitent à l'heure actuelle à la principale zone de production de semences du Sud-Ouest. En 2018, une note d'information est diffusée aux élus (communes et communautés de communes) par mail et distribuée par la poste à 7000 foyers dans le secteur de Condom. Des rencontres régulières avec la DDT 47 ont permis de gérer des conflits avec des particuliers et des agriculteurs. Une plaquette d'information sur la zone protégée sera diffusée par la DDT 47 à tous les agriculteurs et par le conseil départemental du Lot-et-Garonne à tous les foyers du Lot-et-Garonne. Cette plaquette va servir plus largement de support de communication pour rencontrer les élus, les collectivités, les particuliers et les administrations à l'intérieur de la zone protégée.

L'activité professionnelle

Les surfaces en multiplication sont de l'ordre de 382 000 ha en 2018, quasiment stables par rapport à la campagne précédente, et ont été réalisées par près de 18 600 agriculteurs multiplicateurs.

Les plus fortes progressions de surfaces sont enregistrées sur les oléagineux et dans une moindre mesure sur fourragères, lin et chanvre, maïs et sorgho. Les productions de céréales et protéagineux, elles, chutent fortement en 2018.

Aperçu de la campagne 2018

En **semences potagères** la campagne 2018 a été contrastée en raison des conditions climatiques particulières de l'année, en particulier le printemps humide qui a provoqué des retards d'implantation ou des problèmes de maladies. Les surfaces ont par contre atteint des niveaux records. En légumes secs une progression très significative des surfaces est enregistrée pour le pois chiche et pour la lentille. En potagères fines, la progression est plus mesurée. On note également un quasi doublement des productions en agriculture biologique. Les exportations de semences potagères sont relativement stables pour la campagne 2017/2018. L'excédent de la balance commerciale s'érode un peu et atteint 255 M€.

Les surfaces de productions de **semences fourragères** et en particulier des légumineuses continuent leur progression. Le marché est resté à peu près au même niveau qu'en 2015/2016 avec un volume de ventes de l'ordre de 600 000 quintaux. Les ventes de légumineuses à petites graines sont tirées par les trèfles.

Surfaces présentées récolte 2018 en ha (source GNIS)

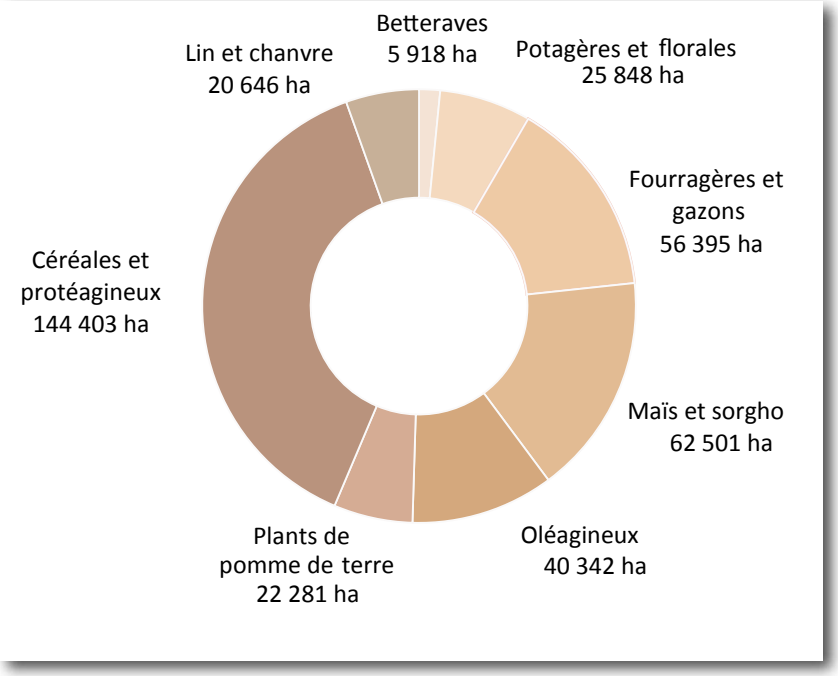

En **semences de betteraves,** les surfaces en multiplication sont en retrait à 5918 ha. Les rendements sont également en baisse et souvent loin des objectifs. Les conditions climatiques particulières de l'année avec un hiver très pluvieux dans le Sud-Ouest et le Poitou Charentes ont provoqué des retards de plantation. La progression du lixus dans toutes les régions de production est une problématique qui pose question.

En **semences de céréales**, 2018 se caractérise par une grosse hétérogénéité de rendement mais des qualités excellentes. Les surfaces sont en baisse de même que le taux d'utilisation de semences certifiées qui perd encore 2 points par rapport à la campagne précédente pour le blé tendre, dont le taux d'utilisation est désormais de l'ordre de 45%.

En **semences de protéagineux**, la baisse des surfaces en consommation entraîne une diminution des surfaces en multiplication de 28% pour le pois et de 17% pour la féverole.

GIEE COEXISTENCE 47 : Coopération entre filières agricoles et filière apicole pour une gestion intégrée des territoires en Lot-et-Garonne

Le GIEE Coexistence 47 a été validé le 5 avril 2018 pour une durée de 3 ans. A l'origine le GIEE regroupe 7 agriculteurs de l'Albret. Parmi ces 7 agriculteurs, on retrouve des producteurs de semences, des apiculteurs et des agriculteurs en agrobiologie. Le GIEE est porté par l'association Coexistence 47 présidée actuellement par Yannick Pipino, agriculteur multiplicateur de semences à Nérac. De nombreux partenaires font partie de l'association parmi lesquels L'EPL du Lot-et-Garonne, le conseil départemental du Lot-et-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, le Syndicat l'Abeille Gascogne, le Syndicat d'agriculteurs multiplicateurs de semences 47, la FRAB Nouvelle-Aquitaine, l'INRA Avignon, l'ADANA, l'ITSAP et AGRINOVE.

Le projet vise quatre objectifs majeurs :

- mettre en place des pratiques respectueuses de ses voisins et de l'environnement,
- contribuer à la maîtrise des flux de pollen,
- préserver les insectes pollinisateurs
- améliorer l'usage des produits phytosanitaires.

Le deuxième semestre 2018 a permis d'élaborer un programme d'actions pour la période 2019-2021. Des formations sur les couverts végétaux adaptés à la région et favorables aux pollinisateurs ont été organisées à destination des membres de l'association. Une formation sur la communication est prévue tout début 2019. Des inventaires floristiques et des pollinisateurs seront réalisés en 2019. Il est prévu également des analyses de pollen et de miellées pour faire un état des lieux en cette première année du GIEE. Par la suite, les pratiques agricoles et apicoles seront adaptées pour améliorer la santé de l'abeille et l'approvisionnement en ressource alimentaire tout au long de l'année. L'objectif étant de créer des ruchers sédentaires pour assurer une meilleure pollinisation des cultures dont les semences en particulier, tout en permettant une production de miel de qualité plus importante. L'animation du GIEE est assurée par Patrick Golfier enseignant au lycée agricole Armand Fallières de Nérac.

Pour plus d'informations : http://www.giee.fr

Action pollinisation dans le Sud-Est

Près de la station FNAMS d'Etoile-sur-Rhône, une rencontre organisée conjointement par le GNIS, l'ANAMSO et la FNAMS ayant pour thème l'apiculture et les productions de semences oléagineuses et potagères s'est tenue le 31 janvier 2018. En matinée, c'est un apiculteur qui a présenté son activité et l'après-midi une réunion en salle a permis d'aborder différents thèmes sur l'apiculture et les productions de semences. Cette première réunion visait à réunir agriculteurs multiplicateurs de semences et apiculteurs pour qu'ils puissent « mieux se connaître, se comprendre au travers d'intérêts communs et travailler ensemble ». Puis une seconde réunion a été organisée, en lien avec l'ADA AURA, pour une journée « d'ouverture de ruches » sur le terrain en juillet 2018 chez un multiplicateur de semences de courgette et tournesol avec la présence d'un apiculteur.

La préservation des pollinisateurs et de l'abeille domestique en particulier est l'une des problématiques des producteurs de semences et des apiculteurs. Des échanges passionnants entre deux familles de professionnels préoccupés par les mêmes enjeux…

Région Centre Val de Loire : mise en route du CAP Filière 2019-2023

Le CAP Filière Semences et Plants de 2ème génération se termine en 2019. Dès l'été 2018, les acteurs de la filière en région Centre Val de Loire ont commencé à réfléchir à un CAP filière de 3ème génération. Une enquête mail a été envoyée à l'automne 2018 à tous les représentants de la filière. Ils devaient se prononcer sur les grandes enjeux auxquels va être confrontée la filière semences et plants dans les années à venir.

Quatre grands enjeux sont ressortis de cette consultation :

- Développer des systèmes de productions compétitifs et économes en intrants, tout en maintenant l'excellence qualitative
- Accompagner et anticiper les évolutions des systèmes de cultures régionaux
- Faire connaître les atouts de la semence / du plant certifié pour répondre aux enjeux de demain
- Eau et changement climatique.

Ces enjeux ont ensuite été traduits en cinq axes de travail qui seront, en 2019, détaillés en actions concrètes à mettre en place en région :

- Renouveler et développer les réseaux de multiplicateurs, en leur proposant un accompagnement pour optimiser leurs performances technico-économiques
- Faire évoluer les pratiques par l'expérimentation, la recherche et l'innovation
- Anticiper le changement climatique pour s'adapter, l'atténuer pour durer
- Développer des cultures de service par et pour la filière semences et plants
- Communiquer sur les semences et plants certifiés.

Ces projets de filière financés par le Conseil Régional permettent notamment d'obtenir des financements pour les actions menées par les stations expérimentales de la FNAMS de Bourges et d'Ouzouer-le-Marché et de soutenir certains investissements par les multiplicateurs de semences.

Bilan des Assemblées Générales des Unions Régionales

La campagne d'Assemblées Générales de syndicats et d'Unions régionales s'échelonne de fin 2018 au premier trimestre 2019 et rassemble plusieurs centaines d'agriculteurs multiplicateurs dans les différents bassins de production. Cette année encore, des thèmes très différents ont été proposés au-delà des aspects statutaires.

En région Centre, une demi-journée consacrée à l'andainage a été animée par le spécialiste machinisme. Dans le Sud-Ouest, plusieurs interventions sur les cultures de service, le biocontrôle ou encore la maîtrise de l'environnement des parcelles de multiplication ont fortement intéressé les multiplicateurs des départements du Lot-et-Garonne, du Gers, du Tarn-et-Garonne et du Lot. Dans le Nord-Est une intervention sur les jachères polliniques ainsi qu'une visite d'Etablissement ont été organisées. En Nord-Picardie, ce fût la présentation d'une démarche visant à créer un GIEE sur les productions durables de semences fourragères. Dans le Sud-Est, l'Assemblée Générale a élu son nouveau président et a planché sur le programme technique de la FNAMS. Dans les départements de cette région (Ardèche, Drôme, Isère, Vaucluse), des interventions sur la PAC, le biocontrôle ou encore les coûts de production ont été mises en oeuvre. Dans la région Ouest-Océan, seule l'AG statutaire s'est tenue, en raison de l'organisation du congrès national de la FNAMS sur cette région en 2019.

Chaque année, une liste de thèmes pour l'animation des Assemblées Générales est proposée aux Présidents de syndicats et d'Unions Régionales. Elle est enrichie au fil de l'actualité et des opportunités d'intervention.

Contrat de Solutions
Une trajectoire de progrès pour la protection des plantes

Contrat de Solutions : la FNAMS s'engage pour protéger les cultures autrement

Depuis un an, avec 44 autres partenaires du secteur agricole, la FNAMS s'est engagée dans une démarche de progrès pour la protection des plantes à travers un Contrat de Solutions.

L'enjeu : répondre aux attentes sociétales en matière de réduction de l'usage des pesticides.

L'objectif : déployer des solutions vertueuses de protection des cultures qui garantissent la productivité, la compétitivité et la pérennité des exploitations agricoles, tout en respectant l'environnement et la santé.

L'ambition est d'amplifier et d'accélérer le déploiement de solutions, de les diffuser largement et de favoriser leur appropriation par un très large public d'agriculteurs.

Le Contrat de Solutions a aussi pour vocation de favoriser la recherche et l'innovation pour des solutions qui ne sont pas immédiatement applicables, faute de moyens. Il permettra en effet d'identifier les besoins et d'accélérer la recherche et le développement de solutions combinatoires : génétique, agronomie, biocontrôle, produits conventionnels de protection des cultures, numérique, robotique, agroéquipement. Une première salve de 30 fiches de solutions a été corédigée. Les solutions sont réparties par thèmes (adventices, ravageurs ou maladies) dans un document de 100 pages à l'initiative de ce mouvement collectif.

Chaque solution prend en compte le coût ou gain pour les agriculteurs, la réduction possible d'utilisation, les freins à lever, le déploiement envisagé dans le temps, les acteurs à mobiliser, l'engagement des acteurs et les demandes adressées aux pouvoirs publics.

Il a été demandé aux pouvoirs publics des engagements d'accompagnement de cette démarche, avec un soutien financier à la recherche et à la mise en œuvre des solutions dans les exploitations et les filières, ainsi que plus de visibilité réglementaire aux plans national et européen. Il s'agit de permettre aux entreprises du secteur agricole de déployer l'ensemble des solutions sur tout le territoire. Les organismes signataires du Contrat de Solutions s'engagent à promouvoir certaines d'entre elles dans leur réseau. Ainsi, la FNAMS a sélectionné des solutions applicables plus ou moins immédiatement dans vos exploitations consultables sur site internet fnams.fr : développement du désherbage mécanique, prévention du risque chimique par la promotion d'Equipements de Protection Individuelle (EPI), lutte contre les limaces par le biocontrôle, encourager le déploiement de bandes fleuries pour optimiser le service de régulation naturelle des bio-agresseurs apporté par la faune auxiliaire.

Benoît Vignal succède à Jacques Chirouze à la présidence de la FNAMS Sud-Est

Depuis 3 ans, Benoît Vignal est membre de la section betterave du GNIS et assiste à quelques occasions aux Assemblées Générales de la FNAMS Sud-Est. En avril 2018 tout s'est accéléré pour Benoît puisqu'il relance le SAMS de l'Ardèche (Syndicat des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences) et en prend la présidence.

Quelques mois plus tard, en novembre 2018, il devient Président de la FNAMS Sud-Est au départ de Jacques Chirouze. Benoit Vignal souhaite que la FNAMS renoue avec les agriculteurs du quart Sud-Est du département : *« Il y a des demandes fortes, voire de l'engouement pour les semences potagères, notamment avec la présence de l'établissement Clause. Je souhaiterais aussi que nous poursuivions les échanges entre les départements et que nous établissions des rencontres fréquentes, sur les champs, entre les agriculteurs multiplicateurs et les acteurs de la production de semences sur notre territoire ! »*.

Des calamités agricoles dans le Lauragais

Des pluies deux fois plus importantes que la normale se sont abattues durant le printemps et le début d'été 2018 dans l'Aude et le Tarn, entrainant des pertes de sol et de récolte.

Devant ces constats et compte tenu des conséquences financières très lourdes pour les multiplicateurs, la FNAMS a engagé des démarches auprès de la DDTM pour diligenter une mission d'enquête destinée à activer le dispositif des calamités agricoles.

La pré-enquête a permis d'estimer les surfaces affectées. Dans l'Aude, environ 900 ha en potagères et 100 ha de luzerne porte-graine sont touchés. Dans le Tarn où le cumul des pluies a joué négativement, plus de 100 ha de potagères fines sont également impactés.

Une prochaine Commission Nationale de Gestion des Risques en Agriculture statuera sur ces dossiers et devrait permettre de valider une enveloppe financière pour indemniser les agriculteurs entrant dans les critères d'attribution du fond des calamités agricoles.

Groupe Emergence en Hauts-de-France

Sept agriculteurs multiplicateurs des Hauts-de-France, accompagnés de la Chambre d'Agriculture de la Somme, sont en train de construire un groupe pour aller « vers une production durable des semences fourragères en Hauts-de-France ». La première phase de travail consiste à définir au mieux le projet final (GIEE ou Groupe 30000 fermes). Durant une année le groupe se réunit pour des visites d'exploitations, des retours sur les diagnostics d'exploitation, des rencontres.

Pour l'instant, des visites d'exploitations en semis directs ont été réalisées. La prochaine rencontre permettra de visiter les essais DEPHY Expé de l'INRA à Estrées-Mons. Le projet définitif doit être déposé fin août 2019.

Réflexion de la FNAMS et de ses partenaires sur les organisations de producteurs (OP)

Suite à des récentes évolutions de la réglementation européenne (règlement « Omnibus ») et française (loi « Egalim ») la FNAMS s'est engagée, avec l'AGPM maïs semences et l'ANAMSO, dans un travail de réflexion sur la constitution d'OP semences. Le service juridique du GNIS a apporté son éclairage sur les discussions. L'OP présente de nombreux avantages pour les producteurs qui la constituent, qui peuvent notamment y négocier des accords-cadres. Mais l'OP présente aussi des contraintes en particulier sur les conditions d'adhésion. Le groupe de travail doit continuer de réfléchir sur l'opportunité de cet outil pour la filière semences.

Rencontre avec l'ESGG en Finlande

L'European Seed Growers'Group a tenu son assemblée générale en Finlande aux environs d'Helsinki. Pays aux conditions climatiques très atypiques, la Finlande produit des semences de graminées et de grandes cultures.

Le groupe de travail semences potagères s'est penché sur le sujet des semences biologiques dans la perspective de la mise en place du nouveau règlement adopté en mai dernier au Parlement Européen et au Conseil.

La traditionnelle photo de famille sur fond d'air frisquet

En grandes cultures, un point a été fait sur le taux d'utilisation de semences certifiées qui baisse dans tous les pays et les systèmes d'accord sur les semences de ferme existants dans les différents états membres.

En fourragères, le premier projet de réforme de la PAC post 2020 a été débattu, et en particulier l'importance dans le projet des plans nationaux stratégiques.

En plénière, un point a été fait sur l'avancée de certains dossiers récurrents : les NBTs, l'utilisation du brevet pour la protection des obtentions végétales, la ré-approbation des substances actives utilisables en semences. En conclusion de l'ESGG, la visite du centre de recherche de Yara Finland à Kotkaniemi a été organisée. En 2019, c'est la Belgique qui accueillera la manifestation.

Voyage interprofessionnel de la section fourragères en Oregon

Du 19 au 27 mai 2018, la Section fourragère et gazon du GNIS a effectué un voyage d'étude en Oregon. Le groupe était composé de multiplicateurs de toute la France (dont Laurent Miché vice-président de la Section), de représentants des établissements semenciers, de deux ingénieurs FNAMS et de Julien Bouffartigue (secrétaire de la Section fourragères du GNIS).

L'objectif du voyage était de se confronter à l'organisation et au mode de production de la filière semences fourragère et gazon en Oregon. Pour cela, les participants ont rencontré des multiplicateurs, des universitaires et des établissements. Bénéficiant d'un climat très favorable à la production des graminées, l'Oregon s'est imposé comme l'un des acteurs majeurs du marché des semences dans le monde. L'état produit en 2016 94% de la production américaine de ray-grass, soit 98 537 tonnes de ray-grass italien sur 46 737 hectares et 66 322 tonnes de ray-grass anglais sur 38 497 hectares.

(source : Oregon Department of agriculture – août 2017).

Photo : P. Henry - Barenbrug

Les membres du voyage interprofessionnel autour de Stan Boshart (multiplicateur de graminées)

Rencontres «bout d'champ» en région Centre

Au cours de l'été 2018, deux rencontres « Bout d'champ » ont été organisées en région Centre, sur la thématique de la fauche avant récolte. Ces rencontres ont eu lieu directement chez des multiplicateurs, en lien avec les constructeurs/distributeurs. Le double objectif est de voir le matériel fonctionner lors des démonstrations au champ et échanger sur les caractéristiques des différents types de matériel puis d'appréhender la technique de fauche/andainage en identifiant les stades repères et les contraintes liées à cette pratique.

De nouvelles rencontres de ce type sont prévues pour l'été 2019 !

Multiplicateurs et techniciens d'établissements ont fait le déplacement, pour un chantier de fauche de trèfle violet porte-graine avec une faucheuse rotative frontale Fella, et une coupe Honey-bee dans de la luzerne porte-graine

Voyage de la région Centre en Italie

Ce voyage d'étude a été organisé en juin 2018 à l'initiative des représentants professionnels de la FNAMS Centre. Ouvert à tous les multiplicateurs de la région, il était constitué de multiplicateurs de semences (19), de leur conjointes (7) et de personnel de la FNAMS.

Les visites se sont concentrées dans le nord de l'Italie, dans la région d'Emilie-Romagne, sur les trois provinces de Bologne, Ravenne et Forlì-Cesena. L'Emilie-Romagne est la première région productrice de semences en Italie (48 800 ha en 2016).

Visite de l'exploitation d'Alessandro Lualdi à Cervia

Les multiplicateurs ont ainsi pu découvrir les multiplications de semences de nombreuses potagères, de betteraves sucrières, luzerne, etc. au cours de la visite de 6 exploitations, une grosse coopérative ouvrière (2800 ha dont environ 200 en semences, notamment biologiques) et de la coopérative agricole de Cesena, relais de nombreux semenciers internationaux.

Désherb'Expo : une 1ère manifestation réussie !

600 visiteurs se sont retrouvés vendredi 1er juin 2018 à Brain-sur-l'Authion (49) pour le premier rassemblement de matériel de désherbage à destination des producteurs de cultures spécialisées, organisée par la FNAMS, avec le soutien de Hemp'it, Iteipmai et Vegepolys.

Produire autrement, notamment avec moins d'herbicides, en respectant les normes sanitaires et les objectifs de productivité : tel était l'enjeu dans lequel s'est inscrit le thème de la journée Désherb'Expo. Un enjeu majeur pour la filière semences et la filière PPAM, toutes concernées par la problématique des usages mineurs et la nécessité de trouver des solutions innovantes pour désherber autrement. La présence de Vegepolys marquait l'engagement du Pôle de compétitivité végétal angevin sur ce thème, avec la présentation de projets de recherche en ce sens. Se réunir pour organiser ensemble cette journée spéciale était déjà une façon d'innover !

La journée a permis de rassembler en un même lieu les derniers matériels innovants et de les mettre en situation pratique face aux agriculteurs, aux techniciens d'établissements et aux organismes de développement. Une journée avec des exemples concrets avec comme objectifs le maintien des normes de qualité des productions françaises de semences et de PPAMC, la recherche de solutions qui soient économiquement viables pour l'agriculteur et qui répondent aux demandes sociétales des consommateurs.

Des conférences ont complété les démonstrations de terrain, avec par exemples des témoignages d'agriculteurs travaillant en désherbage alternatif avec le Groupe Déphy Anjou ; une présentation par la direction technique de la FNAMS des enjeux des solutions combinatoires de désherbage (capteurs, traitement numérique, robotique, biocontrôle, pulvérisation de haute précision) ; une présentation d'outils et services de détection des adventices de haute précision par Vegepolys, …

Les visites des essais de la FNAMS étaient proposées au cours de la journée. Elles ont permis aux multiplicateurs d'échanger sur les pratiques culturales et les itinéraires techniques. En complément, la visite du laboratoire Labosem a permis de mieux percevoir l'importance du triage et les méthodes utilisées après le champ.

Cette journée a été honorée par les présences de Monsieur Claude Cochonneau, Président de l'APCA et Président de la Chambre d'agriculture du Pays de la Loire, Monsieur Stéphane Piednoir, Sénateur de Maine-et-Loire, Madame Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA et Monsieur Patrick Dehaumont, Directeur Général de l'Alimentation.

Au-delà de son côté « vitrine », Désherb'Expo aura permis d'engager des réflexions plus larges entre les organisateurs, les constructeurs et les agriculteurs présents avec des projets collaboratifs futurs à la clé. Un des freins au développement du désherbage innovant reste le coût des matériels, parfois prohibitif. Le calcul économique doit toujours rester présent à l'esprit des agriculteurs qui se lancent dans ces nouvelles méthodes. Face au faisceau de contraintes qui pèse désormais sur l'avenir des phytosanitaires, les agriculteurs et les organisations qui les défendent n'ont plus d'autres choix que de faire travailler au mieux leur imagination pour avancer.

Désherb'Expo fut un premier pas pour amorcer interrogations, réflexions, échanges, le tout dans la volonté de délivrer un message positif et d'accompagner les agriculteurs dans la conduite du changement.

La filière semences à nouveau présente à la Foire de Châlons-en-Champagne

Le stand de la FNAMS sur la foire de Châlons-en-Champagne

La FNAMS était présente pour la seconde année du 5 au 9 septembre à la Foire de Châlons-en-Champagne.

Le stand était commun avec le GNIS et les établissements semenciers étaient invités à participer à cet événement. De cette manière, la filière « semences » était largement représentée. L'objectif était de sensibiliser les professionnels et le grand public à la production de semences, au travail des agriculteurs multiplicateurs et aux enjeux techniques et économiques qui se profilent. Beaucoup de visiteurs se sont rendus sur notre stand notamment le samedi 4 et dimanche 5 septembre. Le grand public s'est arrêté sur le jeu de reconnaissance des semences. Les visiteurs étaient curieux de découvrir le lien entre les semences et les plantes ainsi que le métier d'agriculteur multiplicateur de semences.

La FNAMS à Tech&Bio 2018

La FNAMS en collaboration avec le GNIS a animé un stand à la 3ème édition du salon Techn&Bio qui s'est déroulée le 12 avril 2018 au lycée agricole de la Saussaye près de Chartres. Cette journée a été aussi l'occasion de participer à l'atelier pollinisateurs organisé au pôle environnement du salon et de présenter en collaboration avec l'association Hommes et Territoires l'action régionale pilotée par la FNAMS sur la mise au point d'un mélange mellifère utilisable en jachère dans les périmètres de multiplication.

Cet atelier a été l'occasion de promouvoir le mélange « semences » conçu de manière à ne pas perturber la pollinisation des cultures porte-graine, à être favorable à la faune sauvage et à apporter de la ressource à l'ensemble des insectes pollinisateurs : abeilles domestiques et pollinisateurs sauvages, qui ont un rôle essentiel en production de semences.

Fiches coûts de production potagères

Les fiches coûts de production potagères, issues de l'enquête de 2016, sont disponibles dans la rubrique « ressources documentaires » du site de la FNAMS. Chaque espèce dispose de sa fiche, dans laquelle il est possible de retrouver l'itinéraire technique de référence, les charges associées, des graphiques de synthèse et le tableau des coûts de mécanisation. La méthodologie d'évaluation des coûts de production est expliquée en « avant-propos » du document.

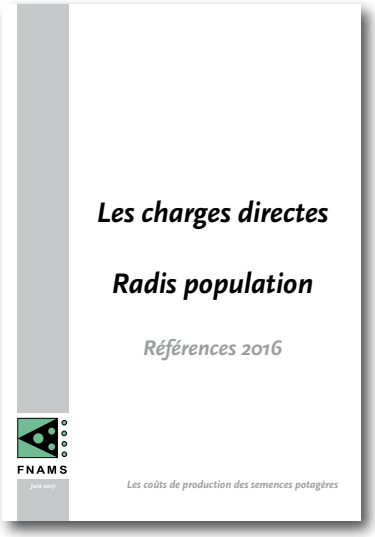

La FNAMS sur les réseaux sociaux !

La FNAMS dispose de différents sites internet et réseaux sociaux qui permettent de communiquer en continu l'information des cultures porte-graine, de la réglementation et de l'actualité de la filière semence en France et en région :

La FNAMS sur Twitter et Instagram

Le compte twitter de la FNAMS (@LaFNAMS) permet à plus de 700 abonnés de suivre en direct sur leurs smartphones l'actualité de la fédération et de filière. Afin de compléter cette offre la FNAMS a ouvert un compte Instagram (laFNAMS) qui permet de suivre aux champs les cultures porte-graine !

Les sites internet de la FNAMS

- www.fnams.fr : un site dédié aux agriculteurs et professionnels qui donne accès à l'intégralité des notes techniques relatives aux cultures porte-graine, à l'agenda des évènements de la FNAMS, ainsi qu'aux articles de Bulletin Semences (pour les abonnées), la seule revue dédiée à la production de semences, éditée par la FNAMS.
- www.phytofnams.fr : environ 1200 professionnels consultent le site phytofnams.fr qui recense les produits homologués phytosanitaires disponibles en France pour des usages spécifiques porte-graine.

La newsletter de la FNAMS : FNAMS Info

Près de 3000 abonnés reçoivent gratuitement et périodiquement la newsletter de la FNAMS. La newsletter est un moyen d'informer rapidement et efficacement les agriculteurs multiplicateurs de semences de l'actualité de la filière, la règlementation, les évènements, …

La chaîne YouTube : FNAMS SEMENCES

22000 vues pour la chaîne FNAMS SEMENCES depuis son lancement permettant ainsi aux agriculteurs de visionner des nouvelles méthodes de récoltes, d'andainage, de traitements… Ce qui permet à la FNAMS d'être proche des adhérents, à tout instant !

La FNAMS Sud-Ouest aux Culturales 2018

La FNAMS Sud-Ouest était présente aux Culturales les 7 et 8 juin 2018 à L'Isle Jourdain (32), évènement sur champs organisé par Arvalis - Institut du Végétal. La FNAMS avait un stand commun « Porte-graine : les itinéraires régionaux » partagé avec le LEGTA Auch Beaulieu. Elle y présentait la production de semences régionale, le réseau de la FNAMS et proposait de découvrir le métier d'agriculteur multiplicateur de semences et les spécificités de la production de semences autour de quelques exemples de porte-graine : carottes, choux, betteraves sucrières, …

Le symposium CARROT AND OTHER APIACEAE s'est conclu par une journée de visites sur le terrain dont la plateforme « Carrot Expo » organisée par Vilmorin-Mikado

Contribution de la FNAMS au congrès mondial de l'ISHS sur la carotte

Sous l'égide de l'ISHS (International Society for Horticultural Science), le « 2nd International Symposium CARROT AND OTHER APIACEAE » s'est tenu en Pologne à Cracovie, du 19 au 22 Septembre 2018 et a rassemblé 350 personnes de 23 pays. Ce colloque a pour objectif d'apporter les découvertes scientifiques les plus récentes ainsi que les avancées technologiques à la communauté de chercheurs, sélectionneurs, producteurs et industriels de la carotte et autres apiacées.

La FNAMS était présente à ce congrès et a communiqué sur deux thèmes importants en production de semences de carotte : la bactérie phytopathogène *Candidatus* Liberibacter solanacearum (projet CASDAR CaLiso) et le phomopsis de la carotte porte-graine (projet CASDAR DIAPOCAR). Ce symposium est un événement incontournable pour la communauté scientifique mobilisée autour de la carotte et des apiacées en général.

Rencontre IHSG en Argentine

A l'occasion de la 9ème conférence de l'International Herbage Seed Group (IHSG) en Argentine, 150 chercheurs/ingénieurs/responsables de production de semences fourragères de 12 nationalités différentes se sont retrouvés début novembre 2017 dans la région de Pergamino (Province de Buenos Aires). Une délégation française de 5 personnes était présente (2 ingénieurs FNAMS, 1 multiplicateur, 2 représentants d'établissements). Ces rencontres qui concernent les pays producteurs de semences fourragères du monde entier sont l'occasion d'échanges techniques très enrichissants entre des producteurs concurrents mais partageant des problématiques techniques communes. Occasion de rencontrer des spécialistes investis dans des recherches similaires à l'étranger et de nouer des contacts avec des chercheurs.

Complétés de visites de terrain et d'essais, ces moments d'échanges permettent d'avoir une vision très concrète du contexte de production à l'étranger : échanges sur les solutions de protection phytosanitaires dans le contexte réglementaire des différents pays ou autres alternatives testées, sur les données économiques, sur de nouvelles productions, etc. L'Argentine, de par la richesse de ses sols présente un fort potentiel de développement en semences fourragères avec des points d'ombre que sont l'instabilité politique et économique, les aléas climatiques assez importants en matière d'inondations et le problème des résistances aux herbicides dans un système dominant sans labour.

Organisation professionnelle

Le bureau

Président Responsable Céréales et Protéagineux

Thomas BOURGEOIS

Vice-président Fourragères

Laurent MICHÉ

Vice-président Potagères

Jean-Pierre ALAUX

Vice-président Betteraves

Michel LEYRE

Trésorier

Vincent MINIÈRE

Secrétaire

Jean-François MONOD

Membre

Jean-Noël DHENNIN

Présidents des unions régionales FNAMS

Nord-Picardie

Olivier PETIT

Nord-Est

Arnaud HEIRMAN

Centre

Benoît FAUCHEUX

Pays-de-Loire Bretagne

Jean-Philippe BOUÉ

Sud-Est

Benoît VIGNAL

Ouest-Océan

Benoit BEYLIER

Sud-Ouest

Yannick PIPINO

AGPM Maïs Semences

Photo Maïz'Europ'

Pierre BLANC

ANAMSO

Photo ANAMSO

Laurent BOURDIL

FNPC

Jean-Michel MORHANGE

SNAMLIN

Photo GNIS

Jérôme LHEUREUX

Le conseil d'administration (juin 2018)

Alaux J.-Pierre (11)
Barbelanne Bernard (32)
Beylier Benoît (86)
Blanc Pierre (82)
Boué J.-Philippe (35)
Bourdil Laurent (11)
Bourgeois Thomas (60)
Colombano J.-Marc (47)
Desrieux Stéphane (26)
Dhennin J.-Noël (28)
du Fretay Thierry (81)
Faucheux Benoît (45)
Fournier Xavier (62)
Giroire J.-Pierre (86)
Heirman Arnaud (10)
Jacques François (54)
Jacquet Luc (89)
Jolly Frédéric (85)
Lasgleizes Pierre (32)
Lenoir Didier (21)
Leyre Michel (47)
Lheureux Jérôme (76)
Mancini Joël (83)
Miché Laurent (51)
Minière Vincent (45)
Monod J.-François (11)
Morhange J.-Michel (49)
Patteux Ludovic (80)
Petit Olivier (80)
Pipino Yannick (47)
Richard Cyrille (45)
Vitu Michel (10)

Les associations adhérentes

AGPM Maïs semences

Président : Pierre Vincens
Directrice Générale AGPM : Céline Duroc
23-25 avenue de Neuilly
75116 Paris

ANAMSO

Président : Laurent Bourdil
Directeurs : Sophie Barnaud, Christophe Cazelles
Domaine du Magneraud
17700 Saint-Pierre-d'Amilly

FNPC

Président : Stéphane Borderieux
Directeur : Christophe Février
20, rue Paul Ligneul
72000 Le Mans

SNAMLIN

Président : Jérôme Lheureux
Directeur : Yves Jacob
15, rue du Louvre - BP 84
75001 Paris

Les représentants de la Fnams aux sections du GNIS (mandat 2017-2019)

Section céréales

Arsac Bernard (13)
Bourgeois Thomas (60)
Boursiquot Frédéric (17)
Bonvallet Philippe (51)
Dhennin J.-Noël (28)
du Fretay Thierry (81)
Fournier Xavier (62)
Guichard Antoine (51)
de Guillebon Christophe (62)
Monod J.-François (11)
Parrein Frédéric (32)
Petillon Dominique (28)
Petit Olivier (80)
Robin Pierre (37)

Section potagères

Alaux J.-Pierre (11)
Beylier Benoît (86)
Brulé Michael (18)
Chirouze Jacques (26)
Dhennin J.-Noël (28)
Faucheux Benoît (45)
Fave Gaston (32)
Fonters Guillaume (81)
Giroire J.-Pierre (86)
Jameron Thierry (49)
Laize Lucien (49)
Langé Marc (28)
Miniere Vincent (45)
Ombredane J.-Michel (41)
Peulier J.-Michel (87)
Richard Cyrille (45)

Section betteraves

Colombano J.-Marc (47)
Dhennin J.-Noël (28)
Lamothe Laurent (32)
Leyre Michel (47)
Mancini Joël (83)
Mazzonetto Bernard (32)
Pipino Yannick (47)
Rossi Bruno (47)
Vignal Benoît (07)

Section Fourragères

Boué J.-Philippe (35)
Clerc Emmanuel (86)
du Fretay Thierry (81)
Guichard Antoine (51)
Heirman Arnaud (10)
Jacquet Luc (89)
Janson Thibault (51)
Lasgleizes Pierre (32)
Lespagnol Arnaud (18)
Liénard Michel (36)
Loyer Maurice (80)
Miché Laurent (51)
Rivat Philippe (38)

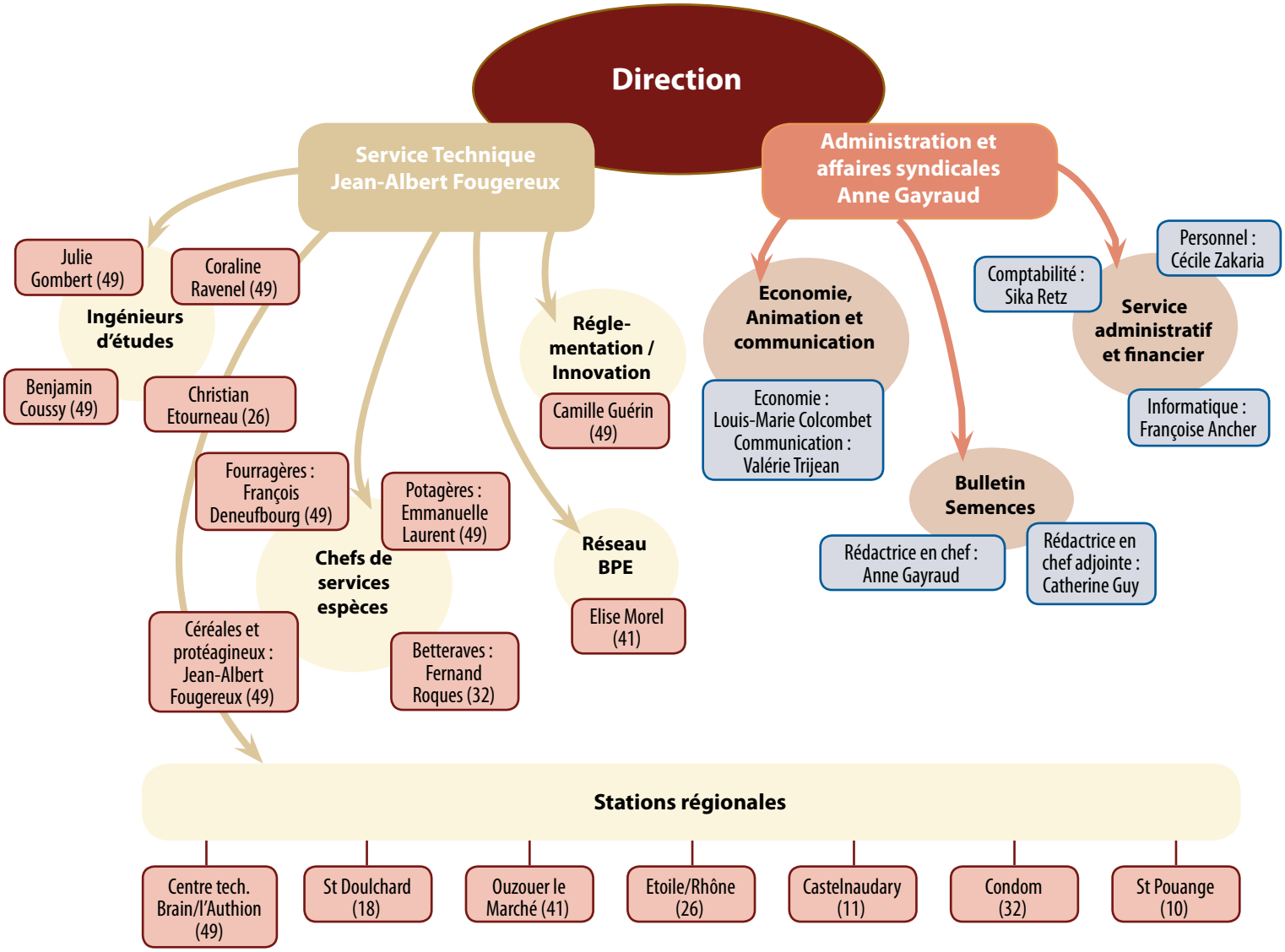

Siège social
74 rue Jean-Jacques Rousseau
75001 Paris

Tél : 01 44 82 73 33 - Fax : 01 44 82 73 40
fnams.paris@fnams.fr
Assistante : **Salima Berkous**

Centre technique des semences
Impasse du Verger
Brain-sur-l'Authion
49800 Loire - Authion

Tél : 02 41 80 91 00 - Fax : 02 41 54 99 49
fnams.brain@fnams.fr
Ingénieur régional : **Serge Bouet**
Techniciens d'expérimentation :
Vincent Odeau, Yseult Pateau
Valentin Poirier, Julianne Raveneau
Assistantes :
Marie Bomard, Céline Dessomme,
Anita Falour, Sylvie Foucron,
Françoise Hacquet, Marie-Laure Mainguy

Stations régionales

Nord Est
2 bis rue Jeanne d'Arc BP 4017
10013 Troyes Cedex
Tél : 03 25 82 62 29 - Fax : 03 25 73 69 23
Ingénieur régional : **Charlène Buridant**
Technicien : **Romain Defforges**

Centre
Maison de l'Agriculture
2701 route d'Orléans - BP 10
18230 Saint Douchard
Tél : 02 48 23 04 83 - Fax : 02 48 23 04 85
Ingénieur régional : **Marion Bouviala**
Technicienne : **Claude Laurain**

45 Voie Romaine
(chez Arvalis)
Ouzouer le Marché
41240 Beauce-la-Romaine
Tél : 02 54 82 33 26 - Fax : 02 54 82 33 11
Ingénieur régional : **Elise Morel**
Technicien : **Gautier Fourment**

Sud Est
Ferme expérimentale
2485 route des Pécolets
26800 Etoile-sur-Rhône
Tél : 04 75 60 62 74 - Fax : 04 75 59 77 45
Ingénieur régional : **Christian Etourneau**
Technicien : **Olivier Garrigues**
Assistante : **Sandrine Desfonds**

Sud Ouest
670 avenue du Docteur Guilhem
11400 Castelnaudary
Tél : 04 68 94 10 08 - Fax : 04 68 94 11 64
Ingénieur régional : **Laura Brun**
Technicien : **Laurent Boissière**

La Haille
Route de Lectoure
32100 Condom
Tél : 04 62 68 25 39 - Fax : 04 62 68 32 75
Ingénieur régional : **Fernand Roques**
Techniciens :
Elodie Gauvin, Lionel Gazzola
Assistante : **Nelly Sambugaro**

Pour joindre votre interlocuteur : prenom.nom@fnams.fr
Organigramme : mai 2019

Glossaire

ACTA	Réseau des instituts des filières animales et végétales
ADANA	Association de développement de l'apiculture en Nouvelle Aquitaine
ADA AURA	Association de développement de l'apiculture en Auvergne Rhône-Alpes
AFPF	Association Française des Productions Fourragères
AFPP	Association Française de Protection des Plantes
AGPB	Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales
AGPM	Association Générale des Producteurs de Maïs
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANAMSO	Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses
APCA	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CASDAR	Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural
CGB	Confédération Générale des planteurs de Betteraves
COPA-COGECA	Comité des Organisations Professionnelles Agricoles de l'Union Européenne et COmité GEnéral de la Coopération Agricole de l'Union Européenne
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
ESA	Ecole Supérieure d'Agriculture
ESGG	European Seed Growers Group
FNPC	Fédération Nationale des Producteurs de Chanvre
FNSEA	Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
FOP	Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
FRAB	Fédération Régionale d'Agriculture Biologique
GIEE	Groupement d'Intérêt Economique, Environnemental
GIS GC HP2E	Groupement d'Intérêt Scientifique Grande Culture à Hautes Performances Economiques et Environnementales
GIS PIClég	Groupement d'Intérêt Scientifique pour la Production Intégrée en Cultures légumières
GNIS	Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
ITAB	Institut Technique de l'Agriculture Biologique
ITB	Institut Technique de la Betterave
ITSAP	Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation
LEGTA	Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
NBT	New Breeding Techniques
PAC	Politique Agricole Commune
RMT	Réseaux Mixtes Technologiques
SAMS	Syndicat départemental des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
SNAMLIN	Syndicat National des Agriculteurs Multiplicateurs de semences de Lin

La semence est notre culture

FNAMS

Fédération Nationale des Agriculteurs
Multiplicateurs de Semences

74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris
Tél : 01 44 82 73 33 - fax : 01 44 82 73 40
contact@fnams.fr - www.fnams.fr

Rapport d'activité FNAMS - Photos FNAMS - Mai 2019 - Imprimerie PEAU